

From: Claire-Anaïs RIGAGNEAU <Claire-Anais.RIGAGNEAU.CVillani@stg-an.fr>  
Subject: RE: Monsieur Villani, je vous en supplie, aidez-moi  
Date: July 30, 2019 at 18:17  
To: vlc@justice-pour-tous.org

Monsieur,

Au nom de Cédric Villani et de son équipe, nous avons bien pris connaissance de votre mail et nous n'y sommes pas insensibles.

Pour le moment nous ne pouvons vous apporter une aide précise car Cédric Villani a énormément de contraintes professionnelles, mais soyez assurés que votre message a retenu toute notre attention et que si nous le pouvons, nous ferons quelque chose. Malheureusement pour le moment nous manquons de temps.

En vous remerciant pour l'attention portée à Cédric Villani.

Bien cordialement,

**Claire-Anaïs Rigagneau**

*Attachée parlementaire stagiaire du député Cédric Villani*

*Assemblée nationale – 93 rue de l'université, Paris 7<sup>ème</sup>*

[claire-anais.rigagneau.cvillani@stg-an.fr](mailto:claire-anais.rigagneau.cvillani@stg-an.fr)

06 [REDACTED] 93

---

**De :** Vincent Le Corre [<mailto:vlc@justice-pour-tous.org>]  
**Envoyé :** jeudi 25 juillet 2019 20:00  
**À :** Cédric Villani  
**Cc :** [46fab7734597db282e93bdf557276d3-1664762@contact.gandi.net](mailto:46fab7734597db282e93bdf557276d3-1664762@contact.gandi.net)  
**Objet :** Monsieur Villani, je vous en supplie, aidez-moi  
**Importance :** Haute

Cher Monsieur Villani,

Je m'appelle Vincent Le Corre. Je suis un citoyen français et je réside en ce moment en Chine. J'attache à cet email un scan de ma carte chinoise de résident permanent ainsi que de ma carte d'identité française et de mon passeport.

**Je vous en supplie, aidez-moi.**

Je vous écris pour solliciter votre assistance ainsi que votre **soutien public** dans ce qui pourrait être une affaire d'État (peut-être, au conditionnel) mais qui est d'ores et déjà, à coup sûr, l'une des fraudes les plus importantes de l'histoire, si ce n'est la fraude la plus importante de l'histoire.

Cette fraude implique une société très puissante, McDonald's Corporation.

D'une certaine manière, vous pouvez me considérer comme un lanceur d'alerte même si j'ai été dans un premier temps une victime de cette escroquerie. Je précise qu'au regard de la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, les deux sont compatibles même s'il est vrai que c'est parfois plus délicat si vous êtes à la fois victime et lanceur d'alerte.

**Je me doute que vous êtes très sollicité, mais pour démontrer les fraudes commises par McDonald's, il faut parfois faire appel aux mathématiques.**

Je vous invite à lire les **4 premiers paragraphes de la VERSION COURTE** sur cette page là :

<https://www.francoismolins.com/fr/lettres-ouvertes/1/escroquerie-mcdonalds-1-chance-sur-4-faux-1-chance-sur-8-en-realite>

Voici un copier-coller si vous ne souhaitez pas cliquer sur le lien :

*McDonald's a affirmé, lors de plusieurs loteries publicitaires d'ampleur nationale et qui étaient intitulées McDonald's Monopoly, que les consommateurs avaient « 1 chance sur 4 de gagner tout de suite ».*

*Or, c'était un mensonge. Le jeu était truqué et les consommateurs n'avaient pas 1 chance sur 4 de gagner tout de suite comme McDonald's le prétendait frauduleusement mais en réalité qu'1 chance sur 8.*

*Le seul aléa que McDonald's donnait aux consommateurs, pour ceux qui l'auraient vu car l'aléa était écrit en caractères si petits qu'il était quasiment illisible, était que la probabilité de gagner était calculée sur la base de vignettes gagnantes.*

*Or, ça ne veut absolument rien dire et c'est même contradictoire. En effet, toute probabilité de gagner calculée sur la base de quelque chose de gagnant est forcément sûre de se produire vu que la base est justement gagnante.*

Monsieur Villani, encore une fois, je comprends que votre temps soit très précieux, mais à ce stade, **s'il vous plaît, dites-moi simplement si vous êtes d'accord avec mon affirmation que toute probabilité de gagner calculée sur une base gagnante est sûr à 100% de se produire.**

## Est-ce que je me trompe, ou bien est-ce que j'ai raison?

Je précise que j'ai lancé le site [FrancoisMolins.com](http://FrancoisMolins.com) dans la précipitation il y a quelques mois lorsque j'ai été convoqué par la police chinoise qui m'a interrogé à savoir si j'utilisais un VPN et qui m'a demandé de leur fournir la liste complète des comptes de réseaux sociaux étrangers que j'utilisais. Je n'entre pas dans les détails pour le moment.

L'affirmation mensongère que les consommateurs avaient 1 chance sur 4 par vignette de gagner tout de suite n'est pas la seule fraude commise par McDonald's. Il y a eu d'autres escroqueries. Beaucoup même.

Le plus grave est que j'avais averti les dirigeants du groupe McDonald's qui ont préféré ignorer mes avertissements.

J'avais l'impression qu'ils se sentaient... comment dire... intouchables. Comme s'ils étaient protégés, comme si rien ne pouvait leur arriver.

C'est vrai que j'ai toujours eu l'impression qu'il existait une sorte de force invisible qui empêchait la vérité de se faire jour dans cette affaire.

Monsieur Villani, je vous en supplie, aidez-moi. J'ai réellement besoin de votre aide car j'ai besoin d'un mathématicien qui soit crédible et qui puisse avoir le courage de confirmer publiquement mes affirmations.

J'ai vraiment besoin de votre aide. S'il vous plaît. Je vous en supplie. Vous êtes le seul à pouvoir confirmer mes dires. Si je demande à un autre député, personne n'osera sachant qu'il y a une médaille Fields dans l'arène.

J'entends justement écrire à tous les députés de l'Assemblée Nationale pour dénoncer l'attentisme incroyable des autorités françaises dans cette affaire d'escroquerie aggravée.

Je suis prêt à venir vous supplier en personne s'il le faut mais s'il vous plaît, aidez-moi. J'ai vraiment beaucoup de pression. Quand vous connaîtrez toute l'histoire, vous comprendrez alors que si l'État de droit est respecté, McDonald's est liquidé.

Pour résumer, on ne peut pas légaliser le mensonge. Ce serait la fin du droit des obligations. Le procureur est obligé de poursuivre, il ne peut pas affirmer faussement que les faits ne constituent pas une infraction. C'est absurde, c'est de la folie.

Qui plus est, ne pas condamner McDonald's à verser aux consommateurs les lots qu'ils étaient sûrs de gagner le jeu n'avait-il pas été truqué revient à rentabiliser le concept de fraude. Encore une fois, ça ne se produira jamais et ils doivent indemniser des millions de consommateurs. Je précise que la fraude que j'ai donnée en exemple dans cet email n'est pas celle qui entraînera la faillite du groupe McDonald's même si elle y contribuera.

Monsieur Villani, aidez-moi! S'il vous plaît! Merci!

Cordialement,

Vincent Le Corre

---

Ce message, ainsi que les pièces jointes, sont établis, sous la seule responsabilité de l'expéditeur, à l'intention exclusive de ses destinataires ; ils peuvent contenir des informations confidentielles. Toute publication, utilisation ou diffusion doit être autorisée préalablement.

Ce message a fait l'objet d'un traitement anti-virus.

Il est rappelé que tout message électronique est susceptible d'altération au cours de son acheminement sur Internet.

---

Vous pouvez consulter le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante : <http://www.assemblee-nationale.fr>